

# Coopérative des Producteurs de Bois

## Mode de transport inédit

Un peu plus d'un an après la tempête Klaus qui avait dévasté le Sud-Ouest, le 24 janvier 2009, la Coopérative des Producteurs de Bois est encore mobilisée pour récolter les chablis.

Après s'être concentrée dans un premier temps sur l'exploitation des peupliers, l'effort porte désormais sur les chênes.

Pour écouler ces bois dans un contexte économique toujours difficile, des débouchés en dehors des marchés locaux ont été trouvés. Dans ce cadre, la Coopérative des

connu dans le Sud-Ouest, a permis de livrer le client dans les délais sans difficultés particulières (notamment de manutention).

M. Manouvrier, gérant de l'entreprise, rappelle les enjeux économiques et écologiques de ce mode de transport : «*création d'emplois dans le secteur, sécurité accrue par le désengorgement du réseau routier, diminution des nuisances sonores et de la pollution par le CO2, entretien et remise en état des cours d'eau...*».

La péniche «Martinet» conduite



Producteurs de Bois (CPB) a réhabilité un mode de transport économique et écologique peu connu dans le Sud-Ouest : le transport fluvial par péniche.

La CPB a démarché un nouveau client, une importante scierie en Haute Saône. Toutefois, malgré les aides du plan chablis activé par l'Etat, l'Aquitaine et Midi-Pyrénées, les modes de transport courants du bois à savoir les transports routier et ferroviaire n'étaient pas envisageables, car trop coûteux.

La CPB s'est donc tournée vers ce mode de transport inédit et a fait appel à une société d'affrètement fluvial, spécialiste du transport par mode Freycinet (péniche de petit gabarit - environ 240 tonnes) : la Société de Poussage Lyonnaise (SPL). Le transport fluvial, peu

par le marinier M. Duval a acheminé les grumes de chêne au départ de Sète (34) jusqu'au client en remontant le Rhône puis la Saône en moins de 10 jours. Les bois issus de l'Armagnac (32) et de la Chalosse (40) ont été chargés dans la péniche directement par les grumiers.

Le premier essai s'étant montré fructueux, les deux parties souhaitent poursuivre et développer ce mode de transport. D'autres volumes sont donc en prévision mais il est urgent d'exploiter les chablis de chênes car de solides craintes pèsent sur leur conservation dès la fin de ce printemps.

**Pour tout renseignement, contacter : Coopérative des Producteurs de Bois, Maison de l'Agriculture, BP 70161, 32003 AUCH Cedex, Tél. 05.62.61.79.10.**